

APPEL
GROUPE DES DIX
10 novembre 2021

Ces dernières semaines, le nombre de contaminations liées au COVID dans notre pays a augmenté dans une telle mesure que l'on peut parler d'une quatrième vague. La vaccination intensive de notre population porte ses fruits. Mais le virus circule fortement, accroissant à nouveau de manière alarmante la pression sur les soins de santé. Il est dans l'intérêt de tous que l'activité économique puisse se poursuivre sans interruption. C'est pourquoi le Groupe des Dix lance l'appel urgent suivant.

Le Groupe des Dix recommande vivement de :

- continuer à appliquer le « Guide générique en vue de lutter contre la propagation du COVID-19 au travail »

Il est essentiel que les mesures figurant dans le guide générique continuent d'être appliquées de manière effective dans le but de maintenir le virus hors des entreprises. Cela signifie, entre autres, que la distanciation sociale doit être respectée au maximum et - si cela n'est pas possible - que l'utilisation de masques buccaux est fortement recommandée, sans préjudice des autres dispositions du guide en fonction de la situation sur le lieu de travail.

- télétravailler là où cela est possible

Le Groupe des Dix appelle tous les employeurs, travailleurs salariés et indépendants à télétravailler dans la mesure du possible. Télétravailler partiellement devrait au moins être la règle pour toutes les fonctions qui s'y prêtent et dans la mesure où la continuité de la gestion de l'entreprise, de ses activités et de ses services ainsi que le bien-être des travailleurs le permettent.

Le télétravail n'est pas rendu obligatoire par la loi comme c'était le cas il y a quelques mois, mais les partenaires sociaux lancent néanmoins un appel fort en faveur du recours au télétravail là où cela est possible. L'augmentation du télétravail devrait réduire le nombre de contacts sur le lieu de travail et dans les transports publics et, par conséquent, limiter également le nombre de contaminations par le COVID-19.

Le Groupe des Dix demande le strict respect des mesures ci-dessus jusqu'à la fin de l'année.

Par ailleurs, le Groupe des Dix demande au Comité de concertation de miser pleinement, pour la maîtrise ultérieure de la pandémie, sur

- la vaccination des personnes non vaccinées
- le déploiement rapide de la nécessaire vaccination de rappel des personnes déjà vaccinées
- l'application de toutes les mesures et tous les instruments en vigueur
- l'utilisation effective d'un Covid Safe Ticket plus efficace.

Seules ces mesures permettront d'endiguer définitivement cette pandémie.